

Conseil de quartier de Saint Florent Mai 2004

Compte-rendu des réunions publiques Quartier Saint-Florent

Réunion du 5 mai 2004

Présents :

Elus Municipaux : Michel GENDREAU ; Danielle GANDILLON ; Geneviève RIZZI ; Gérard ZABATTA ; Michelle Le FRIANT

Membres : Marie Odile TARDIEU ; Yannick KERVRAN ; Mireille GUERINEAU ; Jean NEBAS ; Christophe SIMONET ; Charlotte MICHAUD ; Gérard MACKE ; Gérard RICHARD ; Frédérique TOURGIS ; Dominique HERAULT ; Charlotte MICHAUD ; Ghislaine BERTHEAU ; Isabelle MARCHAND ; Estelle PICARD ; Jean Claude GAUDIN ; Anne RIFFAUD ; Christian PEREZ ; Jacky DESPREZ ; Claude EPAMINONDAS

Excusés : Francis MATHIEU ; Amaury BREUILLE ; Emmanuel BARRE ; Gérard BILLY ;

Approbation du compte rendu de la dernière séance

le compte rendu est approuvé à l'unanimité

Premières discussions autour d'un projet de fermeture de la cour de l'école

Il existe à Niort 3 écoles dites ouvertes, qui offrent la possibilité aux habitants du quartier de jouir des équipements et des espaces verts sis au sein de l'école

Cependant il s'avère que cette possibilité engendre plusieurs problèmes notamment liés à des incivilités. En effet les parents d'élèves et les instituteurs retrouvent régulièrement aux lendemains de week ends, nombre d'immondices divers et variés, mettant en cause la sécurité des enfants.

Les membres du conseil sont unanimes pour mettre ce point à l'ordre du jour du conseil du mois de juin où les utilisateurs seront conviés (parents d'élèves, enseignants ; riverains)

Un premier tour de table laisse présager qu'en cas de fermeture de la cour, il sera indispensable de proposer une solution de substitution (la proximité du stade est évoquée) La décision finale sera prise de toute façon en concertation avec les usagers

Commission inter quartiers pistes cyclables

La première réunion de la commission s'est déroulée le 11 mars 2004. Son objectif consiste à établir un "schéma directeur" des déplacements cyclistes sur l'ensemble de la ville et vers l'extérieur. Dans un premier temps la commission est chargée de

- recenser les idées, propositions, souhaits, besoins de chaque quartier dans ce domaine
- établir un lien avec le PDU
- lister les besoins de sécurisation du Chemin du IIIe millénaire par quartier
- sensibiliser les Niortais à l'usage du vélo

La commission travaille actuellement à l'organisation d'une journée vélo qui aura lieu le 5 juin prochain. Au programme : promenade sur le Chemin du IIIe millénaire le matin retour l'après midi direction place de la Brèche par les pistes cyclables.

Commission Voirie

Place Georges RENON

Une réunion s'est déroulée le 8 avril dernier entre la commission et le Responsable du service des espaces verts de la Ville. La commission propose de réduire le nombre d'emplacements. En effet ce parking comprend environ 90 places de stationnement mais il s'avère, la plupart du temps être exploité au tiers de ses capacités.

La commission propose donc :

- de conserver un espace parking (étude à réaliser pour connaître le nombre de places à conserver)
- l'aménagement d'un espace vert
- l'implantation d'une aire de jeux pour enfants
- l'installation d'un boulodrome

Manuel GASNIER, responsable du service a toutefois précisé qu'en raison d'un calendrier déjà surchargé, l'étude est impossible pour le moment. Le service proposera une étude pour la fin de l'année. Aucune réalisation ne sera donc possible avant la fin 2005.

Secteur de la Tranchée

Fabienne RAVENEAU propose de se rendre sur place avec les membres de la commission. L'aménagement de ce secteur sera prioritaire sur la programmation voirie 2005

Informations diverses

Dossier ROUGIER

réponse de Dorick BARILLOT le 22 avril

Les actes notariés pour le rachat du site par la ville sont en cours.

Dorick BARILLOT doit se rendre sur le site avec un technicien voirie pour voir comment sécuriser le site. Des grandes grilles n'empêcheraient pas forcément les taggeurs de passer. Proposition de remplir la piscine de gravats pour éviter toute chute.

parcelle SNCF

les travaux seront réalisés à l'automne 2004

Visite de la zone industrielle avec le Maire le 1er avril : Le Maire a demandé à ce que tous les terrains propriétés de la Ville soient nettoyés. Par ailleurs il a demandé aux services de localiser les propriétaires des autres terrains afin de leur écrire.

Réponses aux fiches en cours

- Réfection du portail MCPT : cette dépense est inscrite au BP 2005 à hauteur de 5000 euros. Cependant les membres du conseil de quartier peuvent eux même demander des devis aux entreprises pour une réalisation sur le crédits de quartier 2004.

- Rue de Nambot : demande d'inversion du sens unique : un arrêté de circulation est en cours pour la mise à double sens sur la longueur du parking. En revanche pour le parking privé situé à la hauteur du 26 de la rue de Nambot, impossibilité de double sens en raison de l'étroitesse de la voie à ce niveau

- François MANSART : pose d'un stop (Soufflot/Delorme)aménagement à l'étude pour l'instant. A priori accepté cependant les STOPS situés rues GOUJON et Soufflot seraient supprimés.

- Procédure effacement des tags : Depuis 1996 la Municipalité procède gratuitement à l'effacement des tags pour toutes les personnes qui en font la demande. Pour effectuer cette tâche, elle fait appel aux services de l'AIN dans le cadre d'une convention. Selon ce texte, l'effacement ne pouvait jusqu'alors être effectué qu'après dépôt de plainte auprès des services de police, une procédure relativement lourde que peu de propriétaires engageaient. C'est ainsi qu'à l'occasion de la semaine de la propreté organisée en 2003, seuls 15% des tags repérés avaient pu être effacés. Au cours de la séance du 26 mars, le conseil municipal a adopté un allègement de cette procédure. Dorénavant la plainte sera remplacée par un formulaire remis aux propriétaires, lorsqu'ils appellent ou lorsque des tags sont repérés, donnant l'autorisation aux services de la ville d'intervenir.

Questions diverses

- Les terrains de tennis situés sur le stade doivent ils être couverts ?

- Est-il possible de vider les conteneurs de verres situés rue de Saint Symphorien plus tard dans la matinée (ils sont actuellement vidés aux alentours de 6 heures)
Ce problème relève des compétences de la Communauté d'agglomération cependant on risquerait de déplacer le problème à une autre rue car les employés chargés du ramassage commence très tôt le matin.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h45